

Compte-rendu de l'Assemblée Générale 25 février 2023

La Présidente accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Membres présents : 10 Membres représentés : 20

I. Renouvellement du bureau et modification du siège social

> Renouvellement bureau

Renouvellement des mandats actuels de tous les membres du bureau à l'exception du poste de trésorière adjointe.

Entrée de Mme Garreau Brigitte au poste de trésorière adjointe

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

> Modification siège social

Le siège de l'association Anabibou initialement situé à Tarare devient :

Association ANABIBOU 7 rue Mouloud Aounit 93 300 Aubervilliers

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

> Changement de banque

Il est proposé de changer de banque pour le compte de l'association. Le Crédit Mutuel ne donne pas pleinement satisfaction. Une banque proche du domicile de la trésorière va être recherchée.

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

II. Bilan financier

| Recettes | | Dépenses | |
|---|------------|---|-------------|
| SOLDE CPTE BANCAIRE ANNEE 31/12/2021 | 23 573,47€ | ASSURANCE MMA | 135,00€ |
| Adhesions | 300,00€ | Abonnement hébergement site internet | 74,48€ |
| Dons | 5 757,00 € | Frais de gestion de compte bancaire + CB | 122,28€ |
| Vente produits Anabibou | 4 917,70 € | Frais d'affranchissement | 61,44€ |
| Parrainages | 5 126,00 € | Frais de virements | 62,00€ |
| Vide grenier Carquefou | 307,00€ | Cartouches encre imprimante | 34,00€ |
| Paquuets cadeaux Noel | 224,20€ | Petites etiquettes ANABIBOU et impression | 53,46€ |
| Interets bancaires | 298,20€ | Complément enveloppes vœux | 22,00€ |
| Abandon de frais | 716,00€ | Impression cartes et reçus de dons | 40,00€ |
| | | TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT | 604,66€ |
| | | Soutien au CNDR | 1 000,00 € |
| | | Soutien a APEED Benin | 4 000,00€ |
| | | Parrainages | 4 808,00€ |
| | | TOTAL SOUTIENS | 9 808,00€ |
| | | 2 boites etiquettes confiture internet | 44,71 € |
| | | Etiquettes confitures | 45,45 € |
| | | Impression etiquettes confitures | 69,60€ |
| | | Achat Bissap pour Paniers Noel | 55,20€ |
| | | Sacs pour panier de Noël | 57,56€ |
| | | Jus de pommes achat + transport | 1 271,64€ |
| | | Achat de pots et couvercles confitures | 604,86€ |
| | | TOTAL DEPENSES POUR ACTIONS 2022 | 2 149,02 € |
| | | TOTAL DIVERS | 0,00€ |
| | | | 12 561,68 € |
| TOTAL= | 17 646,10€ | | |
| SOLDE ANNEE 2022 | 5 084,42 € | | |
| MONTANT DISPONIBLE AU 31/12/2022 | 28 657,89€ | | |

La situation financière de l'association est saine, cela devrait nous permettre d'augmenter les soutiens existants et de lancer de nouveaux projets afin de ne pas trop thésauriser.

Le bilan est validé à l'unanimité des personnes présentes et représentées

III.Point sur les actions 2022

Vente produits « Anabibou » aux particuliers, tout au long de l'année :

- > Confitures
- > Jus de pomme d'Anjou
- > Produits ramenés du Bénin : arachides, bissap, gari, karité, trousses et pochettes...

Vide grenier à Carquefou (44)

Il s'agissait d'une opportunité à saisir mais cela a constitué beaucoup de travail et de manipulations au regard de la somme récoltée.

Paniers de Noël

A la demande du CE de l'école Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon pour leurs membres.

Paniers réalisés avec les produits Anabibou.

120 paniers confectionnés à 20€ le panier. Très belle opération qu'on espère renouveler l'an prochain.

Stand paquets cadeaux à Noël à la sortie du magasin "Sport 2000" à Pontcharra (69).

Séjour au Bénin

Décidé tardivement, un séjour de 3 semaines s'est déroulé en avril 2022 avec 5 adhérents de l'association.

> Suivi des parrainages

Au cours de ce séjour, la délégation Anabibou a pu effectuer deux visites au domicile de chaque jeune parrainé. Les jeunes ont pu visionner les vidéos réalisées par leurs parrains et marraines et cela a constitué un point fort en émotion. En retour les parrainés ont à leur tour réalisé une vidéo à destination de leurs parrains et marraines.

En outre, la délégation, constatant une pauvreté importante dans les familles, a décidé sur place d'octroyer une aide alimentaire à la famille de chaque jeune parrainé versée sous la forme de 33kg de maïs, 10 litres d'huile et 48 boîtes de concentré de tomate.

Cette aide a été fortement appréciée par les familles.

Une réunion avec tous les parents des enfants parrainés a été organisée dans les locaux de l'APEED

Cette réunion avait pour objet de mobiliser les parents pour qu'ils s'investissent dans le suivi de leur enfant. Les familles ont été très attentives et à l'écoute. Cela a permis de préciser l'importance du rôle de la famille.

Ces parrainages bénéficient d'un excellent suivi par l'APEED et pour aider Barthélémy, un enseignant (Jean) a été recruté et est indemnisé par Anabibou pour suivre chaque parrainé, signaler toute situation qui nécessiterait un accompagnement plus important notamment en matière d'éducation et de santé car on constate un accroissement de la pauvreté malgré une stabilité politique retrouvée suite aux élections.

> Visite aux apprentis

Suivi de l'installation des apprentis diplômés en soudure et coiffure : travail sur le budget. Lors d'une réunion de bureau, il avait été proposé que les apprentis fraîchement installés bénéficient de cours de comptabilité assurés par Lélatou. Cela a été mis en place mais les jeunes ne se sont pas saisis de cette aide.

Construction: suivi de l'engagement des travaux.

Visite à un apprenti diplômé au sein de son atelier et rencontre avec son patron.

En mécanique et en plomberie les jeunes sont en attente du passage de leur diplôme.

> Reprise de contact avec le CNDR

Visite du centre, du jardin et des champs. Repas de pâques avec les enfants et le personnel, remise de vêtements et jeux donnés par des amis et adhérents.

Rencontre avec la nouvelle responsable Gisèle de Caseneuve qui œuvre depuis 2ans et demi au centre, bénévole mise à disposition par le diocèse, assistée par 3 religieuses nigérianes.

Les partenaires du centre ne sont plus aussi nombreux et le fonctionnement du centre repose beaucoup sur les réseaux amicaux et communautaires de Gisèle elle-même. Le diocèse n'investit pas beaucoup et elle gère la totalité des aspects du CNDR en totale autonomie. Très attachée à l'alimentation et au bien-être des enfants, elle a réalisé beaucoup de choses sur le centre : installation de tables de ping-pong, de balançoires tout en réduisant l'agriculture qui demandait beaucoup trop de travail aux enfants. Les activités du centre se poursuivent, les enfants ont l'air d'être bien encadrés et en forme.

Journée retrouvailles avec les anciens du CNDR : journée très sympathique, ils ont participé aux activités fiers de leur réussite avec le CNDR comme référence.

> Remise d'un lot de vêtements bébé à l'orphelinat de Tchatchou

IV. Point sur les projets en cours

> APEED

Focus année 2021-2022 (décalage d'un an car référence année scolaire et non année civile)

110 élèves âgés de 11 à 22 ans sont soutenus dont 60% de filles. Assure 75% du coût de la scolarité de chaque enfant.

A la fin de l'année scolaire:

- 73 % des candidats au BAC ont été admis. Taux largement supérieur aux taux national et départemental : 59% env.
- 81 % des candidats au BEPC ont été admis. Taux supérieur à la moyenne nationale (66%) et départementale (74%) et nette progression par rapport à l'année passé +10%.
- Le taux de passage en classe supérieure est de 75 %

Anabibou, sur l'année scolaire 2021-2022, a financé l'intégralité des frais liés à la scolarisation par l'APEED de 53 élèves (3 500 €) et 60 élèves pour l'année scolaire 2022-2023.

> Parrainages à la rentrée 2022

19 enfants dont 10 filles sont parrainés et scolarisés du CI à la 4ème et du CAP à la 3ème année d'apprentissage.

A la rentrée de septembre 2022, seuls deux enfants ont redoublé leur classe.

Au cours de l'année scolaire, 2 apprentis ont validé leur examen professionnel, ils sont maintenant en cours d'installation.

La scolarisation dans des établissements privés porte ses fruits : le niveau général semble meilleur. Tous les enfants scolarisés dans le primaire sont dans le privé et un élève en collège l'est aussi.

La question de la scolarisation des enfants du collège dans le privé pourrait se poser (qualité de la scolarisation, coût, amélioration des conditions de vie).

Des échanges réguliers se font entre certains enfants et parrains/marraines

≻ CNDR

Une somme de 1000€ à été versée au titre d'une aide exceptionnelle au centre. Cette somme a été utilisée pour assurer un certain nombre de besoins élémentaires : frais de scolarité , aide aux anciens du CNDR en apprentissage et toujours à la charge du centre, nourriture, vêtements, renouvellement de certains matériels

de cuisine, pharmacie, transport et complément d'électricité sachant que les panneaux solaires installés ne suffisent plus à couvrir les besoins. Actuellement, cette somme de 1000€ correspond à 1 mois de fonctionnement du centre.

V. Propositions 2023

> CNDR

- Augmenter le soutien au CNDR à 2000€
- Financer les 3 opérations de l'œil pour un jeune du centre atteint accidentellement par un tir de carabine (1. Décoller les paupières, 2. Énucléer, 3. Pose d'un œil de verre). Coût total de l'opération : 250 000 CFA soit environ 400 €

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées

➤ APEED

- Renouvellement de l'aide accordée pour une somme de 4 000 €

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées

> Parrainages

- Scolarisation dans le privé des collégiens parrainés si besoin et en fonction des possibilités des parrains/marraines
- Renouvellement d'un soutien alimentaire aux familles si le besoin est évalué lors du prochain séjour
- Cours de comptabilité basique pour les apprentis
- Augmentation de l'indemnisation de Jean pour le suivi des parrainages. Nouvelle rémunération 310€

Propositions adoptées à l'unanimité des personnes présentes et représentées

> Nouveau projet

Anabibou a été sollicitée par Madou, ancien enfant du centre, qui a créé son activité de pépiniériste avec comme objectif la vente d'arbres permettant le reboisement et qui ont une utilité pour les populations. Budget total = 2 200 000 CFA (soit 3100 €).

L'aide serait destinée à pérenniser son activité.

L'assemblée relève le sérieux du projet présenté ainsi que les motivations du jeune demandeur.

Après plusieurs échanges et sur proposition d'un des adhérents présents, il a été décidé de proposer à l'ensemble de nos adhérents et au-delà de se porter acquéreur d'un arbre, pour un coût d'investissement de 1€ par arbre. Ces achats permettront d'une part à Madou de générer un CA plus important et par ailleurs de lancer une opération de reboisement plus conséquent dans le nord du Bénin

Par ailleurs, ce projet pourrait également être accompagné sous la forme d'un parrainage associant 3 à 4 parrains-marraines.

Propositions adoptées à l'unanimité des personnes présentes et représentées

VI. Sources de financement

La vente de produits est reconduite et toutes les nouvelles idées restent les bienvenues...

VII. Point sur l'actualité au Bénin

Pour conclure cette Assemblée générale, la Présidente nous présente en quelques mots l'actualité du Bénin.

- > Elections législatives : La Cour constitutionnelle a publié la nuit dernière les résultats définitifs des élections législatives tenues au Bénin dimanche 8 janvier. Les sages confirment les résultats provisoires de la commission électorale qui donnent une majorité confortable au camp Talon et un quart des 109 sièges au parti d'opposition Les Démocrates. Le taux de participation a été revu à la baisse en raison d'irrégularités comme le défaut de PV, le mauvais remplissage des feuilles de dépouillement, le défaut de signature. Il est maintenant de 37,7 %. Plus faible taux de participation depuis 1991 et surtout une participation inférieure à 50%. Cette faible participation s'explique par :
- Le souvenir des violences meurtrières de 2019
- Doute de la fiabilité et du sort qui sera réservé aux suffrages.
- Désaffection pour la chose publique
- > Situation des droits de l'Homme : Le conseil des droits de l'homme de l'ONU a noté que sur les droits économiques, sociaux et culturels, le Bénin a fait un bond en avant depuis le dernier passage en revue officielle à l'ONU il y a 6 ans. Sur les 198 recommandations faites en 2017, 191 ont été adoptées. Pour les sept autres, les autorités béninoises ont promis de nouvelles mesures.

> A lire: TURBULENTES! de Géraldine Faladé

Née à Porto-Novo, en 1935, Géraldine Faladé, journaliste associée à la création de La Vie africaine, a travaillé à l'Office de coopération radiophonique, l'ancêtre de Radio France Internationale, et contribué à l'essor de la presse au sein du ministère de l'Information du Tchad. Elle vit actuellement entre Paris et Cotonou. Elle reprend la plume ici pour témoigner des luttes féministes de la première heure. Chacune dans son domaine a exercé la première une profession jusque-là réservée aux hommes : magistrate, médecin, institutrice, maire... Dans un monde farouchement masculin, elles ont fait sauter des préjugés, essuyé des critiques. Ce livre tente de ranimer le souvenir de ces pionnières déterminées, courageuses, incroyablement en avance sur la société de leur temps. Dans l'histoire du combat des femmes pour leur émancipation, elles sont les balises sur lequel se construit l'avenir.



GÉRALDINE FALADÉ

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 17H30

Un goûter convivial avec les membres présents conclut l'après-midi.

Merci à tous les adhérents qui ont fait le déplacement,

À celles qui en ont fait le compte-rendu,

Et à celles et ceux qui prendront le temps de le lire et de nous adresser leurs remarques éventuelles!